

Deux riches offrandes dans le sanctuaire de Delphes.

In: Journal des savants. 1990, N°3-4. pp. 221-245.

Citer ce document / Cite this document :

Roux Georges. Deux riches offrandes dans le sanctuaire de Delphes. In: Journal des savants. 1990, N°3-4. pp. 221-245.

doi : 10.3406/jds.1990.1537

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1990_num_3_1_1537

DEUX RICHES OFFRANDES
DANS LE SANCTUAIRE DE DELPHES.

LE STYLIDION DE CYZIQUE.
LE LION D'OR DE CRÉSUS.

Ne nous étonnons pas. Nous nous émerveillons mieux.

Jean GENET.

I. *Le stylidion de Cyzique : Anthologie Palatine VI, 342.*

Ἀθρησον Χαρίτων ὑπὸ παστάδι τᾷδε τριήρους
στυλίδιον πρῶτας τοῦθ' ὑπόδειγμα τέχνας
ταύταν γὰρ πρῶταν ποτ' ἐμήσατο Παλλὰς Ἀθήνα,
τάνδε πόλει καλὰν ἀντιδιδούσα χάριν,
οὐνεκεν ὑψίστῃ Τριτωνίδι νηὸν ἔτευξεν
Κύζικος ἄδ' ἱρᾷ πρῶτον ἐν Ἀσιάδι.
Δεῖγμα δὲ καὶ πλίνθων χρυσήλατον ἤγαγεν ἄχθος
Δελφίδα γὰρ, Φοῖβω τάνδ' ἐνέπουσα χάριν.

5

Lemma A : Ἀνάθημα τῇ Ἀθηνᾷ παρὰ τῶν Κυζικηνῶν, [falsum, ut e v. 1 et 9-10 apparet].

Cyzique se flattait d'avoir construit dans la « sainte Asie » le premier temple en l'honneur de la « Très Haute Tritonide », Athéna (v. 5-6). Athéna en avait « rendu grâces » à Cyzique en inventant, en faveur des bâtisseurs de son premier temple, la première trière (v. 3-4). De ce vaisseau historique il restait un seul vestige, le *stylidion*, premier « mât de poupe », « modèle » pieusement abrité dans la « *pastas* des Grâces » où le poète nous invite à le contempler (v. 1-2).

Limitée à ses trois premiers distiques, l'épigramme offre un sens limpide et, en apparence, complet. Le visiteur est renseigné sur l'origine de

ce *stylidion* qu'il voit exposé dans la *pastas* des Grâces. On attend un point final à la fin du vers 6. Mais un quatrième distique, sans relation évidente avec le *stylidion* dont il était précédemment question, nous informe que Cyzique a convoyé dans « le pays delphique » un énigmatique δειγμα accompagné d'une « cargaison de briques, façonnée en or » afin « de rendre grâces » à Phoibos (v. 7-8). Cet appendice a curieusement obscurci le sens de l'épigramme entière, et cela dès une époque ancienne, puisque l'auteur du lemme, ἀνάθημα τῇ Ἀθηνᾶ παρὰ τῶν Κυζικηνῶν, commet un contresens. Nos éditeurs modernes sont déconcertés : « Quid revera scripserit poeta non liquet » écrit P. Waltz, dont la traduction marque d'abord la perplexité : « Et cette cité (Cyzique) a envoyé à Delphes comme spécimen (en note : texte et sens extrêmement douteux) une charge de briques dorées, pour exprimer hautement sa reconnaissance à Phoibos »¹. H. Becky préfère ignorer le δειγμα embarrassant : « Dann aber hat es hinwieder zum delphischer Land ein goldene Fracht von Barren gesandt, auch für Phoibos ein Dank »².

W. R. Paton tente de rétablir un semblant d'unité dans le texte au prix d'une construction grammaticale un peu forcée : le sujet de ἤγαγεν (v. 7) serait non plus Κύζικος (v. 6) mais τριήρης, extrait de τριήρους (v. 1). La trière inventée par Athéna aurait assuré une liaison maritime entre Cyzique et Delphes et du même coup relié les deux parties de l'épigramme : « The ship carried to the Delphian shore, doing this service to Phoibos, a model of itself(?) and ingots of gold ». Un point d'interrogation signale les doutes du traducteur sur son interprétation assortie de ce commentaire : « On a mast preserved to Cyzicus, supposed to be a relic of the first ship ever built. In lines 7-8, to confirm the veracity of the story, a story is told of the services the ship rendered »³. Où lisait-on jadis l'épigramme ? Sur un monument de Cyzique (comme le pensent l'auteur anonyme du lemme, W. R. Paton, L. Robert)⁴ ou de Delphes (H. Becky, P. Waltz) ? La solution de tous les problèmes est en fait contenue dans le quatrième distique, conclusion indispensable des trois précédents dont il nous donne la clé.

Il est clair en effet que l'ὑπόδειγμα du vers 2 et le δειγμα du vers 7 (ce dernier privé de son préfixe pour les commodités de la métrique) désignent

1. P. WALTZ, *Anthologie grecque*, Coll. Universités de France (1928), t. VI.

2. H. BECKY, *Anthologia Graeca* (Coll. Tusculum, Munich, 1957), t. I, 342.

3. W. R. PATON, *The Greek Anthology* (coll. Loeb, Cambridge, 1960), t. I, 342.

4. L. ROBERT, « Documents d'Asie Mineure, XI », *BCH* 102 (1978), p. 460-477, spécialement p. 476 : « La dédicace, manifestement authentique, fut gravée à Cyzique ».

un seul et même objet, le *stylidion* de la première trière, « prototype », « modèle » des *stylides* des futures trières helléniques. S'il s'était agi du δειγμα d'un autre objet, le poète aurait nécessairement précisé lequel. Quant au πλίνθων χρυσήλατον ἄχθος (v. 7) transporté en même temps que le δειγμα, il remet en mémoire aux lecteurs d'Hérodote le fameux passage (I, 50) où sont décrites les cent dix-sept « mi-briques » (ἡμιπλίνθια) d'or et d'électrum qui servaient de socle au lion d'or offert par Crésus à l'Apollon de Delphes. Le monument complet pesait deux cent quarante-six talents « lydiens », soit seize tonnes et demi de métal précieux : un fabuleux ἄχθος⁵ ! Il n'est pas douteux que la cargaison de briques d'or transportée « en pays delphique », avec le δειγμα, dans le sanctuaire pythique, formait elle aussi, à la façon des mi-briques de Crésus, un socle d'une somptuosité lydienne sous le *stylidion*, simple hampe de bois sans valeur par sa matière, mais relique inestimable, digne d'un pareil support, par son origine divine et sa signification historique. Les Delphiens, conscients de son prix, avaient abrité cette offrande, luxueuse et sacrée, dans la « *pastas* des Grâces ». Nous verrons ce qu'il faut entendre par cette locution. L'épigramme ainsi comprise est littérairement irréprochable : le sens est clair, l'unité du sujet sauvegardée. Archéologiquement, elle atteste l'existence oubliée d'un monument consacré par la puissante cité maritime de Cyzique au dieu de Delphes qu'elle honorait d'un culte fervent⁶.

Sa dévotion remontait à ses origines mythiques. Apollon était en effet le père (selon d'autres le grand-père) du héros éponyme Cyzicos venu de Thessalie fonder la ville « trente-quatre ans après la fondation d'Ilion »⁷. Lorsqu'à l'époque historique des colons de Milet procédèrent à une nouvelle fondation de la cité, l'oracle de Delphes en avait prédit la prospérité. A Milet un Delphien, Smicros, avait engendré le héros Branchos, aimé par le dieu, et souche de la célèbre famille sacerdotale des Branchides voués au culte d'Apollon dans le grand sanctuaire de Didyme⁸. La métropole avait transmis à la colonie sa piété envers sa divinité principale. Sur les monnaies de Cyzique Apollon est associé à Coré Sôteira, grande déesse de la cité ; l'omphalos delphique surmonté de ses deux aigles et revêtu de l'*agrénon* figure sur un statère d'électrum ; il sert de trône à Apollon citharède sur un

5. Ci-après p. 239.

6. F. W. HASLUCK, *Cyzicus* (Cambridge, 1910), p. 163, 228-232, 239.

7. ROSCHER, *Lexikon*, s.v. Kyzikos.

8. *Ibid.*, s.v. Brankhos.

beau tétradrachme d'argent (fig. 1)⁹; le trépied mantique orne une série de bronzes autonomes (fig. 2)¹⁰. De nombreux Cyzicéniens portaient un nom « apollinien », telle la célèbre Apollonis, épouse d'Attale I^{er}, mère comblée de ses deux successeurs, les frères irréprochables Eumène II et Attale II, et honorée d'un temple à Cyzique. Au II^e siècle avant notre ère encore, Cyzique consulte l'oracle de Delphes et fait graver sa réponse sur deux stèles,



FIG. 1. — Monnaies de Cyzique : a) Statère (vers 410 av. J.C.); b) tétradrachme d'argent (vers 350) : Apollon citharède trônant sur l'omphalos; c) bronze autonome au trépied delphique.



FIG. 2. — Représentations de la *stylis* : a) didrachme d'argent de Leucade; b) drachme d'Histiaea (313-265 av. J.-C.).

9. *BMC*, Mysie, p. 32, 100; pl. VIII, 7 (électrum; *c.a.* 450-400); p. 36, 132; pl. IX, 13 (argent; *c.a.* 350-280).

10. *Ibid.*, p. 37, 136; pl. IX, 15 (bronze; *c.a.* 400-280); H. von FRITZE, « Die autonome Kupferprägung von Kyzikos », *Nomisma* 10 (1917), p. 1-15.

exposées l'une à Delphes, l'autre à Délos¹¹. L'offrande du *stylidion* sur son socle d'or n'était que la manifestation spectaculaire d'une piété constamment témoignée par la cité tout au long de son histoire.

La partie la plus sacrée de l'offrande était le *stylidion* façonné par l'autre grande divinité de Delphes, Athéna. Ἐργάνη au pied du Parnasse, Μαχανίς à Chios, Μαχανίτις à Mégalépolis « ὅτι βουλευμάτων ἐστὶν ἡ θεὸς παντοίων καὶ ἐπιτεχνημάτων εὐρέτις »¹², la déesse connaissait bien l'art du charpentier de marine. Elle avait aidé Danaos à construire la première pentécontère, les Phéaciens leurs croiseurs rapides, Épeios la carcasse en bois du δούρειος ἵππος fatal aux Troyens¹³. Cyzique lui attribuait l'invention de la première trière grecque dont les historiens faisaient habituellement honneur aux Corinthiens¹⁴.

Or, en même temps que la trière, apparaît en Grèce la *stylis*¹⁵. C'était, dressé à la poupe, près de l'aplustre, un petit mât ou plutôt une hampe tantôt verticale, tantôt oblique, terminée à son sommet par un pommeau ovoïde et habituellement complétée par une pièce transversale, pourvue ou non d'indentations, qui lui donne l'aspect d'une croix ou d'un râteau (fig. 2, 3). Sur cette pièce est inscrit à l'occasion le nom du navire (toujours au féminin) ou celui d'une divinité protectrice, masculine ou féminine, Zeus Sôter par exemple¹⁶. Agrémentée d'une banderole (ταινία selon Pollux, I, 90), d'une « marque » (ἐπίσημον : Hérodote, VIII, 88), elle correspond à la « gaule d'enseigne » de notre ancienne marine, « identification device carried at the stern » (Casson). Symbole du navire entier, elle constitue un trophée que portent les déesses de la victoire, Athéna et Niké (fig. 4, a, b). Le δόρυ θεῶν (la *stylis*) taillé dans le bois du chêne de Dodone qu'Athéna avait installé sur

11. L. ROBERT, « Documents d'Asie Mineure, XI : une fête de Cyzique et un oracle de Delphes à Délos et à Delphes », *BCH* 102 (1978), p. 460-477, en particulier p. 476; R. MERKELBACH, « Das delphische Orakel für Kyzikos », *ZPE* 34 (1979), p. 70.

12. Pausanias, VIII, 36, 5 (Mégalepolis); *Syll*³. 1026, l. 20 (Chios).

13. *DA*, s.v. Minerva, p. 1914; Apollodore I, 9, 16; II, 1, 4 (Danaos); *Od.* VIII, v. 108-111 (Phéaciens); *Il.* XV, v. 7; *Od.* VIII, v. 403 (Épeios).

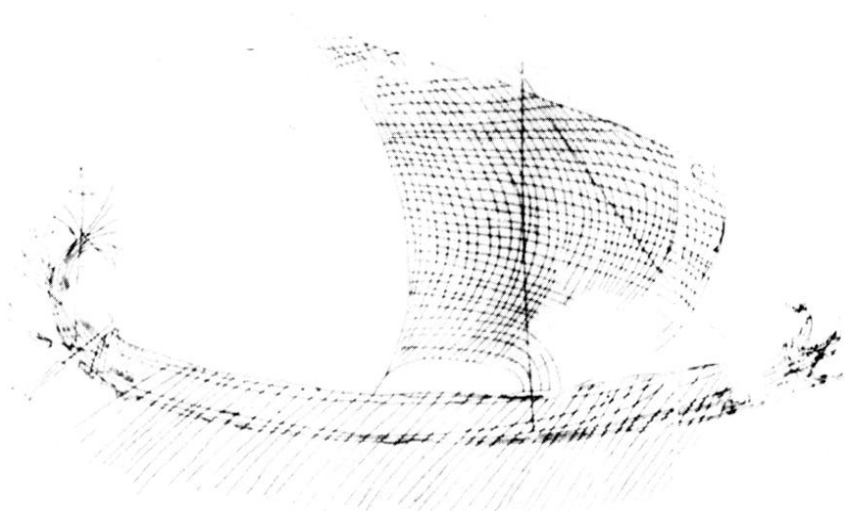
14. Thucydide, I, 13; J. A. DAVISON, « The first greek triremes », *Class. Quart.* 41 (1947), p. 18-24.

15. Articles détaillés et abondamment illustrés de E. BABELON, « La stylis, attribut naval sur les monnaies », *Rev. numismatique*, 1907, p. 1-39, fig. 1-4, pl. I, II; K. SVORONOS, « Stylides, ancres hierae, aphlasta, stoloï, etc. », *Journal int. d'arch. numismatique*, 16 (1914), p. 81-152, fig. 1-9, en particulier p. 98-103; L. CASSON, *Ships and Seamanship in the Ancient World* (Princeton, 1978), p. 86, 147, 346-348. *Stylis* représentée sur les amphores panathénaïques, dans les mains d'Athéna ou de Niké : N. ESCHBACH, *Statuen auf panathenaischen Preisamphoren des 4 Jhs. v. Chr.* (Mayence, 1986), p. 90 sq., 109 sq.; Taf. 28, fig. 60.

16. K. SVORONOS, *l.l.*, p. 91-92, fig. 6; L. CASSON, *l.l.*, p. 340.



a.



b.

FIG. 3. — a) Relief rupestre de Lindos (vers 200 av. J.-C.); b) Graffito de Délos (100-50 av. J.-C.).



FIG. 4a. — Tétradrachme de Démétrios Poliorcète : Niké portant la *stylis* (294-287 av. J.-C.).

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 4b. — Athéna portant la *stylis* sur une amphore panathénaique (archontat de Pythodélos, 336-335), British Museum.

la nef Argo rendait des oracles profitables aux navigateurs¹⁷. Moins perfectionné que ce radar mythologique, de taille encore réduite en raison de son caractère primitif, le *stylidion* de Cyzique était le seul vestige de la première trière jamais construite, donc effectivement l'ὑπόδειγμα (v. 2), le δεῖγμα (v. 7), le modèle, le prototype des *stylides* de toutes les trières à venir. Le mot deux fois répété insiste sur ce qui faisait la valeur historique de l'objet.

Le socle d'or était lui-même une partie essentielle de l'offrande. Le poète ne précise ni le nombre, ni les dimensions, ni le poids des « briques » ou plutôt des lingots qui le composaient, mais il y en avait une « cargaison » (ἄχθος). La cité n'avait donc pas lésiné sur le prix de sa reconnaissance, de sa χάρις à Phoibos. Elle en avait les moyens. A l'ouest de Cyzique s'étend une contrée montagneuse riche en mines d'or¹⁸. A ce titre, elle intéressait les rois de Sardes et explique les relations suivies qui existaient entre les Mermnades et la riche cité maritime. Le faste de l'offrande et son aspect « lydien » trouvent en cela leur origine.

Hampe de bois sur un socle d'or, aussi périssable que précieux, le monument de Cyzique a naturellement disparu sans laisser d'autre trace qu'une ingénieuse épigramme dans l'*Anthologie*. Nous pouvons cependant en proposer une reconstitution, hypothétique certes, mais non totalement imaginaire (fig. 5). La forme de la *stylis* si souvent représentée sur les bas-reliefs, monnaies et peintures, nous est connue, mais non sa hauteur exacte : celle-ci paraît supérieure à celle des « œuvres mortes » de la trière, c'est-à-dire de la partie de la coque visible au-dessus de la ligne de flottaison, environ deux mètres vingt selon J. Taillardat¹⁹. Le *stylidion* était une « petite *stylis* », indication trop vague pour en déterminer les dimensions ; celles du socle nous sont également inconnues. Notre dessin, entièrement conjectural, ne prétend que schématiser l'allure générale de l'offrande.

Un dernier point : il me paraît probable que le socle en or ne reposait pas directement sur le sol du temple, mais sur une ou plusieurs dalles de

17. Apollonios de Rhodes, I, v. 525 sq.; Valerius Flaccus, I, 302.

18. G. RADET, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades* (Paris, 1892), p. 175. Mines de Cremasté : Xénophon, *Hell.* IV, 8, 37; L. ROBERT, *BCH* 45 (1921), p. 8, col. I D, l. 20. Mines d'Astyra : Strabon, XIII, 1, 23; XIV, 5, 28. Parc de chasse des rois lydiens dans cette région : Strabon, XIII, 1, 17.

19. « La trière athénienne et la guerre sur mer », dans *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, publié sous la direction de J.-P. Vernant (1968), p. 186. Cf. aussi J. ROUGÉ, *La marine dans l'Antiquité* (PUF, 1975), p. 93-99, avec bibliographie.

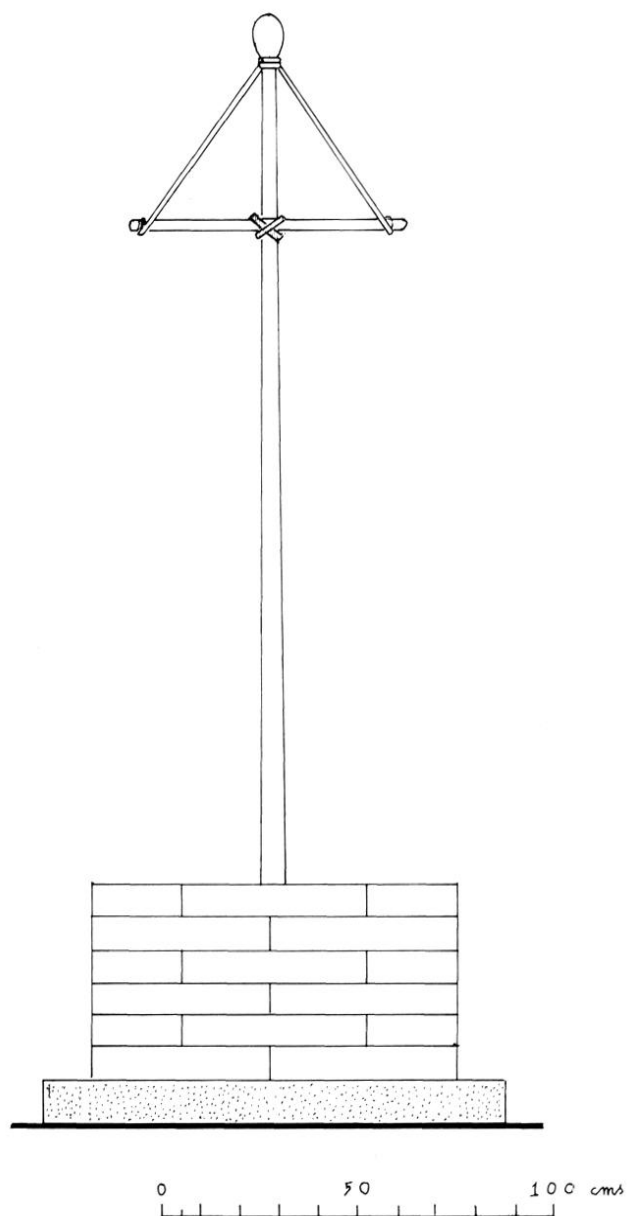


FIG. 5. — Reconstitution schématique de l'offrande de Cyzique dans le temple de Delphes.

pierre qui l'en isolaient²⁰. Ainsi l'avons-nous figuré sur notre dessin, sans avoir le sentiment de nous être trop complus à ce que Paul Claudel appelle « les délices de l'imagination ».

A quelle occasion Cyzique décida-t-elle de manifester sa χάρις au dieu de Delphes par ce don, digne de la munificence d'un potentat lydien ? Le poète ne le dit pas, mais il fallait que le service rendu, ou l'action commémorée, ait été considérable pour que la cité consentît à se dépouiller de cette relique exceptionnelle, œuvre d'une déesse, don d'une déesse, témoignage flatteur de son ancestrale piété. Le caractère naval de l'offrande incite à supposer quelque brillante victoire remportée sur mer — après consultation peut-être de l'oracle de Delphes — grâce à ces trières dont Athéna avait inventé le modèle pour ses dévôts Cizycéniens.

Les Delphiens l'avaient exposée dans un monument digne de son importance : la « *pastas* des Grâces ».

Cette expression, dépourvue d'ambiguïté pour les visiteurs du sanctuaire qui lisaient jadis l'épigramme dans la *pastas* elle-même (ὑπὸ παστάδι τῷδε), est devenue obscure pour nous depuis qu'ont disparu et la *pastas* et le *stylidion*. Il est cependant possible d'en deviner le sens.

Dans les inscriptions delphiques du IV^e siècle et de l'époque hellénistique, une *pastas* est toujours un monument pourvu d'une colonnade, péristyle extérieur du temple²¹ ou portique traditionnel, tel le grand portique Ouest (μεγάλη παστάς)²², le portique d'Attale I^{er} (παστάς τοῦ βασιλέως Ἀττάλου)²³, les portiques des cités de l'Amphictionie que la loi de 380 prescrit de laisser accessibles à tous, sans discrimination (τὰς δὲ παστάδας κοίνας εἰμὲν πάντεσσι) pour assurer l'οἴκησις, le logement des pèlerins en route vers le sanctuaire à l'occasion des Pythia²⁴. Il va de soi que les Delphiens n'auraient pas installé,

20. Cf. ci-après p. 244-245. Le socle dessiné fig. 5, avec des briques de mêmes dimensions que les mi-briques de Crésus, représente environ 8500 kgs d'or : cela forme déjà un ἄχθος !

21. *FD* III, 5, 88 F, l. 12.

22. *Syll*³, 419 ; R. FLACELIÈRE, *FD* III, 4, 130. Sous ce portique étaient abritées les armes enlevées aux Gaulois en déroute par les Éoliens (P. AMANDRY, *BCH* 102, 1978, p. 571-581), ce qui incite J. BOUSQUET (*BCH* 109, 1985, p. 717-726) à le considérer comme l'hoplothèque mentionnée dans les comptes du IV^e siècle, à tort selon moi. Cf. mon article « Problèmes delphiques d'architecture et d'épigraphie », *Revue archéologique*, 1989, p. 36-62. Sur le sens de παστάς, « portique », cf. Cl. KRAUSE, cité *infra*, n. 26 ; G. KUHN, *JDAI* 100 (1985), p. 176 sq. ; P. CHANTRAINE, *Dict. Étym. s. v. πάσσω, παστάς*.

23. *Syll*³, 523 ; G. ROUX, *FD* II, La terrasse d'Attale I^{er}, p. 138.

24. G. ROUGEMONT, *CID* I (1977), n° 10, l. 21-22 et p. 110-111 ; G. ROUX, « Lôtis, le bain rituel d'Athéna à Delphes », dans *Rayonnement grec, Hommage à Ch. Delvoye* (Bruxelles, 1982), p. 229-231.

sinon le *stylidion* de bois, du moins le socle de briques d'or, sous un édifice de ce type, ouvert à tout venant. Παστάς a ici un autre sens.

Dans la poésie hellénistique la *pastas* est ordinairement associée aux rites du mariage : elle désigne le baldaquin sur lequel est tendu le παστός, le rideau rituel au-dessus du lit nuptial²⁵. Les colonnettes qui le soutiennent font du baldaquin une *pastas* en miniature, au sens architectural du terme. La similitude de forme avec le substantif παστός, le rideau matrimonial qui l'enveloppe, a certainement contribué à lui attacher sa connotation nuptiale. Par extensions progressives, le mot passe de ce sens précis à ceux de « chambre nuptiale » (θάλαμος)²⁶, puis de cour à péristyle de la maison, puis d'habitation de la femme aimée, vierge, épouse ou courtisane, enfin de temple de la déesse qui préside aux noces et à l'amour sous toutes ses formes, Aphrodite. Dans les épigrammes de l'Anthologie, tandis que les autres dieux disposent d'un νηός, δομός, μέλαθρον, ἀνάκτορον, μέγαρον, προθυρόν, Aphrodite est logée, poétiquement, dans une *pastas*.

Courtisane par nécessité plus que par vocation, Callicleia vient de réaliser le rêve de sa vie : trouver un mari ! La coquetterie professionnelle n'est plus de saison. Elle consacre donc les toilettes et accessoires de son ancien métier à la « Cypris de l'amour légitime », dans sa *pastas* :

ὦν ἤθελε τυχοῦσα, Γνησία Κύπρι,
ἐν σαῖς τίθησι Καλλίκλεια παστάσιν (VI, 211).

Un dédicant anonyme offre à la déesse, souvent associée à Dionysos, le présent rustique d'une belle grappe de raisin mûr :

Κεῖται δὴ χρυσέαν ὑπὸ παστάδα τὰν Ἀφροδίτας,
Βότρυ, Διονύσου πληθόμενος σταγόνι,
« Te voici sous les lambris dorés d'Aphrodite,
Grappe, toute gonflée du suc de Dionysos » (VI, 119).

La *pastas* peut être, le cas échéant, un édifice bien clos. Personne n'en douterait moins que le malheureux amoureux éconduit par une vierge rebelle et condamné à coucher dans la rue, insomniaque comme il se doit, κόρης ἐπὶ

25. Cl. VATIN, *Recherches sur le mariage et la condition de la femme à l'époque hellénistique* (1970), p. 221-228.

26. J. ROUX, « A propos du décor dans les tragédies d'Euripide », *REG* 74 (1961), p. 25-51, spécialement p. 42-50. Cl. KRAUSE, « Grundformen des griechischen Pastashauses », *AA*, 1977, p. 164-179.

παστάδος, ἀπὲν ἄπνορος, devant la demeure de sa belle, hélas bien verrouillée ²⁷ ! Les Delphiens avaient certainement installé le *stylidion* de Cyzique et son précieux support dans une « *pastas* des Grâces » dotée d'un bon système de fermeture.

« Les Grâces appartiennent à Aphrodite plus qu'à toute autre divinité » affirme Pausanias (VI, 24, 7). Véritables allégories des charmes de la déesse dans ses fonctions diverses, elles en sont les compagnes inséparables et, pour ainsi dire, l'émanation. C'est pourquoi le poète les loge, comme Aphrodite, dans une *pastas*. On ne connaît à Delphes aucun temple des Grâces ou d'Aphrodite. Quel type d'édifice pensait donc désigner par cette métaphore l'auteur de l'épigramme ?

Suivantes d'Aphrodite, les Grâces ne sont pas moins celles d'Apollon Pythien. Dans l'Olympe, elles trônent à ses côtés,

Χρυσότοξον θέμεναι πάρα
Πύθιον Ἀπόλλωνα θρόνους ²⁸.

La fameuse statue délienne de Tectaios et Angeliôn les représente toutes les trois portées sur l'avant-bras droit du dieu : comme lui, elles reçoivent des couronnes d'or ²⁹. Un scholiaste de Pindare prétend qu'une statue identique existait à Delphes ; mais il commet probablement une confusion avec la statue de Délos ³⁰. L'association des Charites et d'Apollon symbolise d'une part la *χάρις*, les grâces de la poésie et des beaux-arts que patronne le dieu de la *μουσική*, aspect sous lequel Cyzique représente le plus volontiers Apollon : les bas-reliefs locaux, les monnaies le figurent presque exclusivement vêtu de la longue robe du citharède (fig. 1, b) : « His musical side note Hasluck, is accentuated by the fact that all the monuments from the Cyzicene district represent him in the robe of the *citharoedus*, except, curiously, a fragment of a stele built into the church at Sari Keui itself, where he is shown naked » ³¹.

Mais d'autre part les *Χάριτες*, les « Grâces », personnifient les *χάριτες*, les « grâces » que l'on rend soi-même à l'auteur d'un bienfait et les témoignages

27. *Anth. Pal.* XII, 90, l. 5 ; cf. D. PAGE, *The Greek Anthology, Hellenistic Epigrams* (Cambridge, 1965), t. I, p. 199, l. 1 ; II, p. 561 : « Some sort of porch outside the house or room ». Le sens métaphorique me paraît plus large.

28. Pindare, *Ol.* XIV, v. 15-16.

29. Ph. BRUNEAU, *Recherches sur les cultes de Délos* (1970), p. 54-59 ; *IG* XI, 2, 287 B, l. 67-68 ; J. TRÉHEUX dans *Comptes et inventaires dans la cité grecque*, Actes du colloque de Neufchatel en l'honneur de J. Tréheux, 1988, p. 33.

30. Scholie à Pindare, *Ol.* XIV, v. 16.

31. HASLUCK, *Cyzicus*, p. 230.

de gratitude que l'on reçoit d'une personne reconnaissante. D'où un facile jeu de mots auquel même Strabon (I, 2, 40 ; C 414-415) se prête à l'occasion. Étéocle, roi d'Orchomène, « Χαρίτων ἱερὸν ἰδρυσάμενος... εἴτ' ἐν τῷ λαμβάνειν χάριτας εἴτ' ἐν τῷ διδόναι κατορθῶν εἴτε καὶ ἀμφοτέρω, τὰς θεὰς ἐτίμησε ταύτας », « fonda un sanctuaire des *Grâces* en raison des avantages obtenus par lui soit qu'autrui lui rendît *grâces*, soit qu'il rendît *grâces* à autrui, soit qu'il y eût échange de ces bons procédés, et de la sorte honora ces déesses ». Qu'il fût le bienfaiteur ou l'obligé, Étéocle tirait un égal profit des *χάριτες* à lui rendues ou rendues par lui, ou réciproquement échangées. Il devait donc une *χάρις* (ce fut un sanctuaire) aux *Χάριτες* dont la faveur lui procurait ces succès. Quand un géographe cède aux attraits du calembour, de la préciosité littéraire, comment un poète y résisterait-il ³² ? Il y avait à Delphes, outre les nombreux trésors, un édifice dans lequel s'accumulaient, jusqu'à en faire le capharnaüm que décrit Épicharme ³³, les *χάριτες* variées des Grecs et des Barbares envers le dieu Pythien : le temple d'Apollon. Il était véritablement, au sens propre comme au sens figuré, avec et sans majuscule, une *παστὰς χαρίτων*, à la fois le réceptacle des « *grâces* » et par conséquent, poétiquement, le « séjour des *Grâces* ». Le *stylidion*, *χάρις* d'Athéna envers Cyzique (v. 4), *χάρις* de Cyzique envers Apollon (v. 8 ; le mot, deux fois répété, au début et à la fin de l'épigramme, dévoile le sens de la métaphore du vers 1) trouvait naturellement sa place dans cette majestueuse *παστὰς Χαρίτων*. Le sens de l'expression ne pouvait échapper ni au visiteur du temple, ni même au lecteur de l'*Anthologie* familiarisé avec ces jeux de lettrés.

Tentons maintenant une traduction de l'épigramme :

« Contemple, en ce séjour des *Grâces*, le modèle d'un art à son premier essai, cette hampe de la première trière qu'ait jadis inventé Pallas Athénée afin de rendre *grâces* par ce beau présent à la cité qui, dans l'Asie sacrée, construisit le premier temple en l'honneur de la Très Haute Tritonide : Cyzique. Modèle et cargaison de lingots façonnée en or, elle les a elle-même transportés sur la terre delphique, voulant, par cette offrande, à Phoibos rendre *grâces* »

Fut-elle réellement gravée sur le monument ? N'était-elle, comme beaucoup d'autres, qu'un exercice littéraire à propos d'un monument

32. Ces calembours sont fréquents dans l'*Anthologie* (e.g. V, 142, v. 2 ; 149, v. 4), en particulier sur les noms propres : cf. J. ROUX, édition des *Bacchantes* d'Euripide, t. II (Paris, 1972), commentaire p. 369.

33. Fragm. 109 (Olivieri), corrigé par J. TAILLARDAT, *Rev. Phil.*, 1963, p. 100-101, n. 1.

connu ? Il est difficile d'en décider. Toutefois la première hypothèse semble la plus vraisemblable. En effet, l'embarras des hellénistes modernes prouve que le quatrième distique ne pouvait être compris que par des visiteurs lisant les vers dans la *pastas* elle-même, et inscrits sur l'offrande qu'ils concernaient. La disparition du *stylidion*, de son socle de lingots et du temple a plongé pour quelques siècles l'épigramme dans l'obscurité que j'ai tenté de dissiper.

Venant d'une cité grecque, une telle offrande pouvait étonner les Grecs (de même qu'elle a dérouté les philologues modernes) moins par sa richesse que par son type. Ce que nous appelons le « socle » de briques n'est pas en ce cas un accessoire, un simple support de l'objet consacré, mais un empilement de lingots d'or qui est en lui-même une offrande, la partie la plus coûteuse de la consécration. Tel qu'il est figuré sur notre restitution (fig. 5), il représente huit tonnes cinq d'or ! Il s'agit là d'un usage « barbare », « lydien »³⁴, plutôt qu'hellénique. Le Grec préfère offrir le métal précieux sous une forme ouvragée, ennoblée par l'industrie humaine : bijoux, vaisselle, armes, statues en or massif ou chryséléphantines, ou dorées, ou d'or et d'argent mêlés comme le fameux taureau exhumé par P. Amandry sous le pavement de la voie sacrée³⁵. Cyzique suit ici une mode orientale, ou plus exactement lydienne. Le don du *stylidion* présenté sur sa pile de lingots date probablement de l'époque où, sous la royauté des Mermnades, l'influence de la Lydie à son apogée s'étendait jusqu'aux rives de la Mer Noire. Cyzique désirait-elle rivaliser avec les célèbres présents offerts au dieu de Delphes par le fastueux Crésus ? Une cité grecque, même prospère, avait-elle les moyens d'égaler la somptuosité d'un monument tel que le lion d'or juché sur son socle de « mi-briques » d'or, assurément le plus coûteux qu'ait jamais contenu la riche « *pastas* des Grâces », le temple delphique d'Apollon ?

II. *Le lion de Crésus et son socle de « mi-briques ».*

Dans le vieux temple de Delphes il y avait donc, selon Hérodote (I, 50), χάρης de Crésus à Phoibos, un lion d'or pesant dix talents, porté sur un socle

34. Cf. ci-dessous les pages consacrées au lion de Crésus et à son socle.

35. P. AMANDRY, « Statue de taureau en argent », *Études delphiques*, BCH Suppl. IV (1977), p. 273-293. Comme me le rappelle J. Pouilloux, les Éginètes, après la bataille de Salamine, avaient offert à Delphes un « mât de bronze » (image du *stylidion* ?) surmonté de trois étoiles d'or (Hérodote, VIII, 122).

composé de cent dix-sept « mi-briques » (ἡμιπλίνθια) en or, dont quatre en or pur et cent treize en « or blanc » ou électrum. Au cours de l'incendie qui détruisit le temple en 548, le lion, précipité du haut de la pile de lingots, perdit, sous l'effet de la chute, de la chaleur et de la fusion qui en résulta, un tiers de son poids. L'historien vit son corps mutilé, relégué dans le trésor des Corinthiens. Il ne dit pas ce qu'il advint des mi-briques échappées au désastre. Son texte laisse présumer que les Delphiens lui en montrèrent quelques-unes.

Il peut sembler chimérique de vouloir reconstituer l'aspect d'une offrande qui, lors de la visite d'Hérodote, n'existait plus qu'en débris. Cependant la description de ces *membra disjecta*, quoique sommaire, est remarquablement précise. Nous connaissons les dimensions, la matière et le poids de chacune des mi-briques, le nombre impair de leur total, cent dix-sept, et le nombre pair des briques en or pur, quatre, discordance apparente, mais révélatrice, qui oriente vers une représentation plausible de l'offrande royale. Il faut toutefois répondre à trois questions préalables :

- a) pourquoi Hérodote appelle-t-il « mi-briques » les lingots du socle ?
- b) les mesures de volume et de poids qu'il leur attribue sont-elles compatibles entre elles ?
- c) comment les cent dix-sept mi-briques étaient-elles appareillées ? Quel type de socle formaient-elles sous le lion ?

a) *Pourquoi des mi-briques ?* La réponse à cette première question est relativement facile. En effet, contrairement aux mesures de poids qui diffèrent considérablement d'un système à l'autre, les mesures de longueur, dactyle, pied, palme, coudée, dérivées des dimensions moyennes du corps humain, varient peu. Nous pouvons donc nous représenter les mi-briques de Crésus avec une approximation satisfaisante, sans trop nous écarter de ce qu'elles furent en réalité.

Puisque le donateur était un monarque de l'Asie Mineure, nous prendrons, par hypothèse, pour base de calcul le pied d'une de ces grandes îles grecques de l'Est avec lesquelles la Lydie était en relations constantes. Crésus avait même envisagé un temps de les conquérir ; les sages conseils de Bias de Priène le détournèrent de ce projet³⁶. Utilisons donc le pied « samien » de 0,3135 m.

36. Hérodote, I, 27 ; G. RADET, *La Lydie*, p. 206 ; 215-217 ; 288-289.

Les cent dix-sept mi-briques avaient toutes les mêmes dimensions (fig. 6) : six palmes, soit une coudée ou un pied et demi de longueur (47,175 cm), trois palmes en largeur, ou une demi-coudée (23,587 cm), une palme en hauteur (7,86 cm).

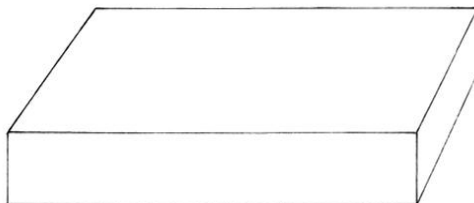


FIG. 6. — Une mi-brique de Crésus. Dimensions théoriques : 47,175 × 23,587 × 7,86 cm. Poids en or : 168,411 kg; en électrum : 134,729 kg.

Πλίνθος désigne en grec tout corps parallélépipédique, en particulier briques de terre crue, πλίνθοι γάιναι, ou lingots de métal précieux coulés dans un moule de forme régulière³⁷. Les mi-briques de Crésus sont à la fois des lingots et des briques au sens architectural du terme, puisqu'elles entrent dans la construction d'un socle appareillé. Leur hauteur, une palme, correspond à celle des briques de terre telles que les ont utilisées les Grecs à toutes les époques³⁸. Leur longueur, une coudée, est aussi bien celle des briques que l'on trouve dans le mur pisistratique d'Éleusis que celle des « briques lydiennes » que la Lydie exportait jusqu'en Italie au temps de Pliny l'Ancien (*H.N.* XXXV, 49, 1). Les briques helléniques sont ordinairement carrées (fig. 7 a). Leur longueur égalant leur largeur (habituellement une coudée), il serait impossible d'obtenir une bonne alternance des joints dans la construction si elles n'étaient accompagnées de mi-briques les complétant dans la longueur ou l'épaisseur d'un mur (fig. 8)³⁹. Les lingots de Crésus,

37. Πλίνθος désigne également un parallélépipède en négatif, tel le carré creux frappé sur les monnaies « plinthophores » de Rhodes (L. ROBERT, *Études de numismatique grecque*, p. 169-171). Un lingot d'argent est figuré par une « brique » carrée « sur les monnaies de la région minière de Damastion qui reproduisent un pic de mineur » (*ibid.*, p. 171). En latin comme en grec les lingots sont des « briques » (*lateres*).

38. R. MARTIN, *Manuel d'architecture grecque*, p. 54-57, en particulier p. 55-56 (tableau des dimensions).

39. R. MARTIN, *l.l.*, p. 53-54, fig. 18.

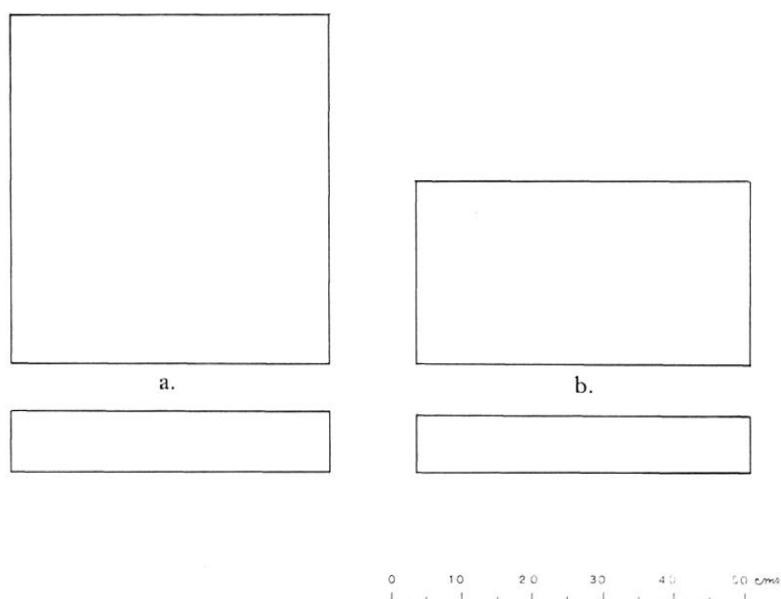


FIG. 7. — Brique en terre crue d'époque pisistratique (45 × 45 × 8 à 10 cm) et mi-brique de Crésus.

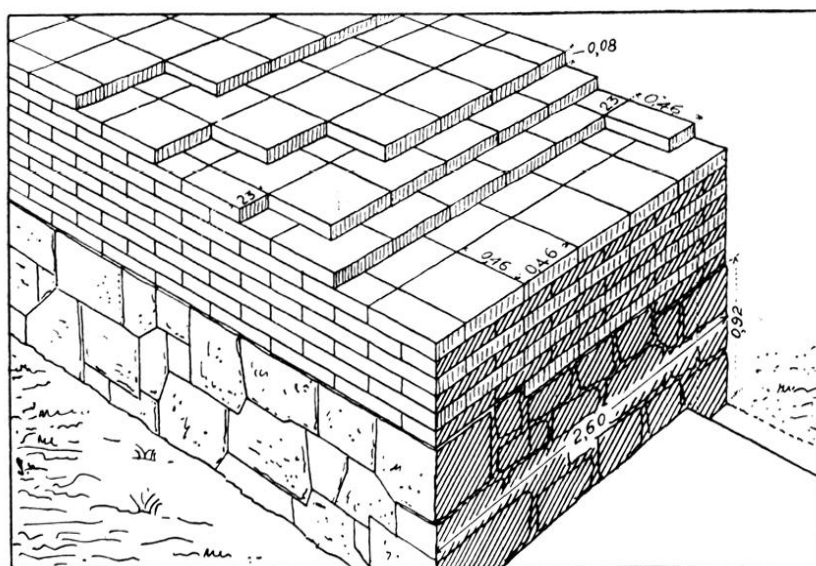


FIG. 8. — Briques et mi-briques dans un mur sur un socle de pierre (A. K. Orlandos, *Ἑλικά δομῆς*, I, p. 76, fig. 37).

dont la longueur est double de la largeur, appartiennent à cette catégorie de mi-briques : non pas πλίνθοι, mais ἡμιπλίνθια (fig. 7 b). Cette explication, d'une lumineuse simplicité, ne satisfait pas cependant la plupart des commentateurs d'Hérodote qu'étonnent les mesures indiquées par l'historien.

b) *Le volume des mi-briques est-il compatible avec leur poids?* Les cent dix-sept mi-briques avaient le même volume, mais non le même poids. Les quatre en or pesaient deux talents et demi, les cent treize en or blanc deux talents seulement, la densité de l'alliage or-argent étant inférieure d'un cinquième à celle du métal pur. Or, disent les commentateurs, leurs poids ne sont pas compatibles avec leur volume. Des lingots de cette taille seraient nécessairement plus lourds. Deux méthodes nous sont proposées pour sortir d'embarras ⁴⁰.

La première considère comme exacts les chiffres indiqués par Hérodote, et admet en conséquence que chaque lingot était creux, « nicht ganz massiv ». Il pesait ainsi seulement la moitié du poids que semblait supposer son volume apparent. La πλίνθος n'était donc en réalité qu'un ἡμιπλίνθιον.

La seconde méthode lave le généreux Crésus de tout soupçon de supercherie, mais accuse Hérodote de s'être embrouillé dans ses chiffres. Corrigions cet historien étourdi : si l'on diminue d'une palme en longueur et largeur chacun des lingots, leur volume rectifié s'accorde admirablement aux poids de deux et deux talents et demi, tels du moins que les conçoivent nos modernes métriciens.

Rien n'est plus hasardeux que de mettre en doute et de modifier le témoignage d'un auteur antique pour la seule raison qu'il nous obligerait, si nous l'admettions, à reconnaître l'inexactitude de nos propres idées. En réalité, la difficulté que les commentateurs veulent résoudre par ces moyens arbitraires découle uniquement de l'opinion préconçue qu'Hérodote — ou ses informateurs — parlant d'un monument de Delphes devaient nécessairement se référer à un système de poids et mesures en usage à Delphes au v^e siècle : « We may assume that in reporting information from Delphi he would speak of the Euboic talent »⁴¹. Mais, consacré à Delphes, le monument de Crésus n'en était pas moins un monument lydien. Si le donateur avait inscrit dans sa dédicace le poids de son offrande — comme l'avaient fait à Sélinonte les Sélinontins sous le bouclier d'or accroché sur

40. L. I. C. PEARSON, « The ingots of Croesus », *Class. Review*, 1931, p. 118-119.

41. *Ibid.*, p. 118.

l'ante du Pythion⁴², ou à Delphes, sous son trépied, Hiéron, fils de Deinoménès⁴³ —, il serait normal que ce poids ait été indiqué dans le système pondéral alors en usage en Lydie. Tenons donc provisoirement pour exacts les chiffres d'Hérodote et demandons-nous s'ils contraignent à donner au talent une valeur absurde, condamnée par d'insurmontables objections.

Dans l'hypothèse d'une coudée samienne de 47 cm 155, le volume théorique de chaque « mi-brique » était de 8 décimètres cubes 745. La densité de l'or pur fondu étant de 19 kg 258 par décimètre cube, chacune des quatre mi-briques en or pur pesait théoriquement 168 kg 411, correspondant à 2 talents 5, soit un talent de 67 kg 364, plus lourd que les talents attique (26 kg 196), éginétique ancien (38 kg 220), euboïque (33 kg 380), mais de même poids, à 44 grammes près, que le talent « lourd » chaldéo-babylonien (67 kg 320) dont E. Babelon nous dit qu'il était en usage en Asie « au temps de la grande extension du commerce maritime des Phéniciens et de l'empire lydien »⁴⁴. Il n'y a donc aucune raison sérieuse de taxer Hérodote d'erreur. Les chiffres qu'il fournit correspondent à une valeur du talent connu dans l'aire géographique où s'exerçait le pouvoir de Crésus. Loin de s'être embrouillé dans ses mesures, il répète fidèlement celles que lui ont indiquées ses informateurs delphiens, sans nous avertir (peut-être parce que lui-même n'avait pas été averti) que le talent en question n'était ni l'éginétique ni l'euboïque, mais simplement celui dont se servaient les Lydiens.

Certes nos calculs reposent sur une valeur arbitrairement choisie de la coudée, sur une densité théorique du métal. Mais ils donnent un ordre de

42. W. M. CALDER III, *The inscription from temple G at Selinous* (Greek, Roman and Byzantine monographs, IV, Duke University, 1963), p. 49-62. Il s'agit probablement d'un bouclier votif. La dédicace dit simplement τὸ χρυσίον, « l'objet d'or »; il n'était pas indispensable d'en préciser la nature puisqu'on le voyait fixé au-dessus de l'inscription sur l'ante de l'Apollonion. Il pesait 60 talents; on ignore la valeur du talent utilisé dans ce cas.

43. Syll³, 34, F. COURBY, *FD II, La terrasse du temple*, p. 249-254. Selon l'épigramme de Simonide (*Anth.* VI, 214), les trépieds des Deinoménides pesaient « 100 livres et 50 talents d'or pur », soit, selon le système sicilien (1 talent = 36 kg 75; 1 livre = 273 gr.), 1864 kg 80 d'or pur. Selon Diodore (XI, 26, 6), chaque trépied pesait seize talents. Restaient dix-huit talents et cent livres pour les Victoires soutenant les trépieds. La dédicace delphique mentionne seulement la Victoire du trépied de Gélon; mais, selon un renseignement transmis par Athénée (VI, 231 F), l'offrande de Hiéron était identique à celle de son frère. Reste à savoir si Diodore et Simonide comptent avec les mêmes talents. Le poids du cratère d'or offert par les Romains après la prise de Véies (8 talents selon Plutarque, *Camille*, 8, 3) était peut-être gravé sur la base de bronze qui seule subsistait après que le cratère eut été fondu par les Phocidiens.

44. *DA*, s.v. *Talentum*, p. 26.

grandeur et l'on reste dans les limites d'une fourchette relativement étroite si l'on raisonne en adoptant une autre coudée ou une autre densité.

Par exemple, la densité de l'or pur martelé (19 kg 362) est un peu supérieure à celle de l'or simplement fondu et moulé (19 kg 258). Le verbe utilisé par Hérodote (*ἐξήλαυνε*, dont l'adjectif *χρυσήλατον*, v. 7, dans l'épigramme VI, 342 de l'*Anthologie* est comme un écho) ne permet pas de décider si les mi-briques étaient coulées dans un moule puis travaillées au marteau. Dans cette seconde hypothèse, le poids du talent serait de 67 kg 730 au lieu des 67 kg 364 précédemment calculés. Inversement, si l'on fonde le calcul non sur un pied samien (0 m 3145), mais sur un pied attique (0 m 3083), chaque mi-brique a un volume de 8 dm³ 175 (au lieu de 8 dm³ 745) et le poids du talent est alors de 63 kg 313 (en or martelé) ou 62 kg 973 (en or fondu). Toutes ces approximations restent dans le domaine du vraisemblable; elles n'autorisent à taxer ni Hérodote de troubles de la mémoire, ni Crésus de tricherie envers le dieu.

La densité de l'argent est de 10 kg 174 au décimètre cube. Les mi-briques en or blanc ou électrum pesaient seulement deux talents, soit un cinquième de moins que les mi-briques d'or pur : 134 kg 729 au lieu de 168 kg 411. Cette perte de poids correspond à un alliage, en chiffres ronds, de 6/10 d'or et 4/10 d'argent. La composition du monument était la suivante :

<i>en or pur</i>	le lion	10 talents, soit 673 kg 600
	les 4 mi-briques	10 talents, soit 673 kg 600
	l'or des 113 mi-briques	} 135 talents 6, soit 9134 kg
	en électrum	

Total d'or pur : 10.481,200 kg.

en argent : alliage à 4/10 des 113 } 90 talents 4, soit 6080 kg.
mi-briques en électrum

Le poids total du monument était de 246 talents, soit 16.571 kg de métal précieux, dont le prix astronomique représentait environ dix fois celui des trois cents talents d'argent qu'allait coûter, après l'incendie de 548, la reconstruction complète du temple d'Apollon par les Alcéméonides⁴⁵. Les sables du Pactole et les filons du Tmôlos étaient, à l'échelle de l'époque, aussi rémunérateurs en Lydie que le sont aujourd'hui en Arabie les puits de pétrole de nos modernes émirs.

45. Hérodote, II, 180.

c) *Le socle d'or du lion.* Sous quelle forme se présentait cet amas de lingots servant de socle au lion d'or ? Les chiffres d'Hérodote sont précis et limitent le champ des possibilités. Il faut d'une part assurer la nécessaire alternance des joints d'une assise à l'autre, d'autre part tenir compte des dimensions probables du lion d'or dont nous connaissons le poids et par conséquent le volume approximatif.

1) On a supposé que les quatre mi-briques en or pur, placées au sommet de la pile, formaient une assise homogène servant de plinthe à la statue du lion, elle-même en or pur. C'est l'hypothèse la plus vraisemblable.

2) Elle doit cependant être rectifiée sur un point. Le nombre total des mi-briques, cent dix-sept, divisible par trois, neuf, trente-neuf, exclut la possibilité d'assises constituées d'un nombre pair de lingots. Puisque l'assise en or pur ne pouvait compter que quatre mi-briques au maximum, retenons provisoirement le nombre de trois lingots par assise, et réservons le cas du quatrième lingot en or pur.

3) Divisé par trois, le nombre de cent treize mi-briques en or blanc donne trente-sept assises, avec un reliquat de deux mi-briques. Ajoutées à la mi-brique d'or pur en surnombre, elles constituent une assise de trois mi-briques, mais mixte. Pourquoi cette insertion d'un lingot d'or pur dans une assise d'électrum ? Certainement parce que l'on désirait, en un point du socle en or blanc, attirer par l'éclat du métal pur l'attention sur elle. Nous en verrons la raison probable.

4) D'une assise à l'autre, la nécessaire alternance des joints doit être respectée. Or, avec des lingots dont la longueur est double de la largeur, elle ne peut être assurée que par des assises paires de deux lingots posés alternativement en long et en large, ou par des assises impaires de trois lingots. Des assises de deux lingots offriraient une surface insuffisante pour le lion de dix talents tel que l'on peut en restituer les dimensions. Au contraire, les assises de trois lingots conviennent parfaitement, ainsi que je le montrerai ci-dessous.

Ces considérations conduisent à restituer comme le plus probable un socle en forme de pilier quadrangulaire mesurant en façade une coudée (47 cm 175, longueur d'une brique placée transversalement), sur les côtés une coudée et demie (70 cm 752 : une largeur plus une longueur : fig. 9), en hauteur trente-neuf assises d'une palme, soit 3 m 065 ou six coudées et demie (fig. 10) Au sommet, servant de base au lion, les trois mi-briques d'or pur. Insérée en façade, dans le corps du pilier d'électrum, à hauteur de

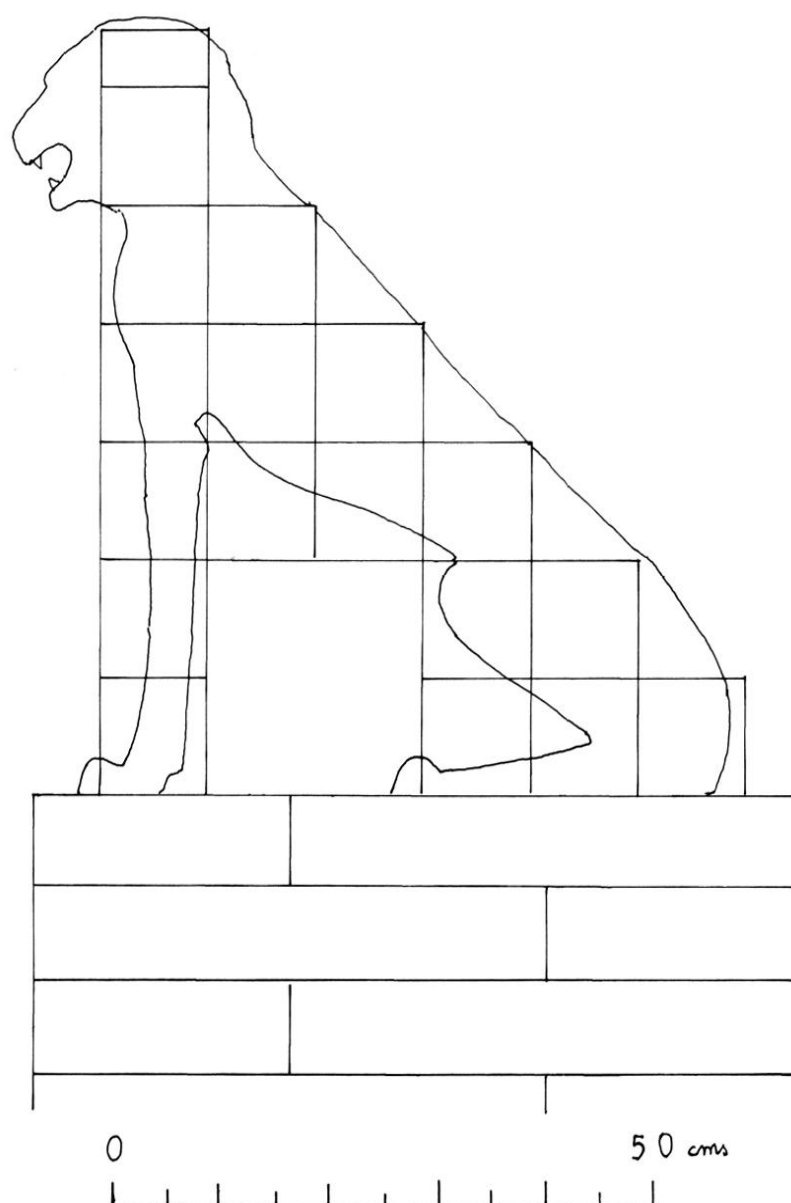
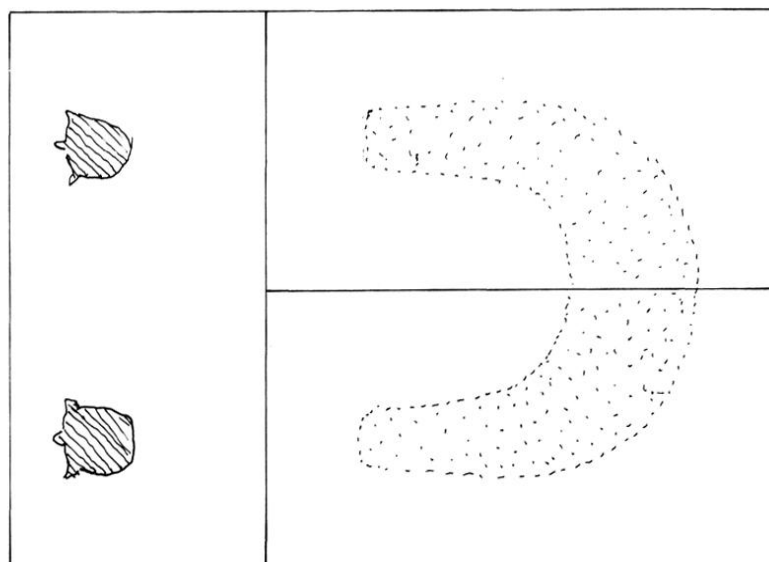


FIG. 9. — Assemblage de l'assise au sommet du pilier et taille présumée du lion pour un volume de trente-cinq décimètres cubes.

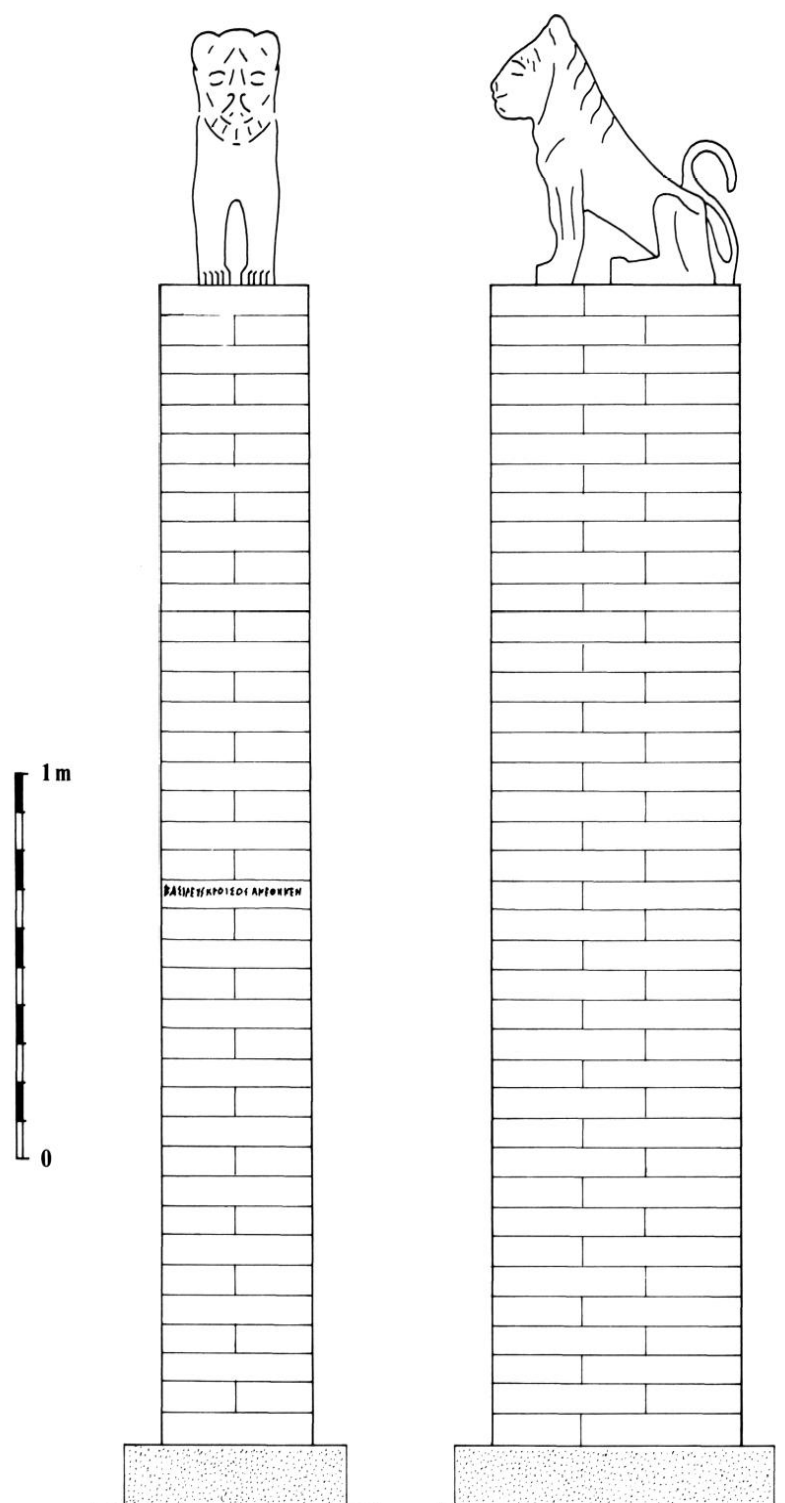


FIG 10. — Le pilier de lingots sous le lion de Crésus dans le temple de Delphes.

lecture, la quatrième mi-briques d'or pur portant, gravée sur sa surface plus jaune, étincelante et bien visible sur la paroi d'or blanc, la dédicace du monument (fig. 10). On peut imaginer une variante : le pilier, haut de trente-huit assises seulement (2 m 986), reposerait à la base sur une assise élargie de six mi-briques, formant un empattement, sur tout le pourtour, de 1,5 palme. Le poids de chaque lingot assurait la cohésion de l'ensemble et une bonne assurance contre le vol. L'alternance des joints était respectée, toutes les mi-briques composant le pilier visibles. Les visiteurs de la « *pastas* des Grâces » pouvaient les dénombrer et mesurer de l'œil la fastueuse générosité du donateur.

4) Telle me paraît être, en accord avec les renseignements fournis par Hérodote, la restitution la moins critiquable. Il reste à nous demander si un lion pesant dix talents d'or pouvait trouver place au sommet du pilier sur une plateforme rectangulaire de 47 cm 17 × 70 cm 70 environ.

Dans l'hypothèse, plausible pour cette époque, où l'animal en or massif était coulé en fonte pleine, la réponse est positive. En effet dix talents, soit 673 kg 600 dans le système précédemment adopté, représentent un volume de trente-cinq décimètres cubes environ. Imaginons, disposés en deux rangées dans le sens de l'épaisseur, trente-cinq cubes de dix centimètres de côté (fig. 9) : nous aurons une idée du volume de métal dont disposait le statuaire. On constate que l'animal, probablement représenté assis à la façon des lions du Létôon délien et des sphinx archaïques au sommet de leur colonne, ne pouvait guère excéder, en chiffres ronds, soixante-dix centimètres en hauteur et une soixantaine en longueur au sol. Nous l'avons ainsi représenté sur notre figure 10. Notons que, dans cette hypothèse, la hauteur de la statue (0 m 70 ±) et celle de son pilier d'électrum et d'or (3 m ±) sont dans la même proportion (4,28) que celles du sphinx des Naxiens (2 m 32)⁴⁶ et de sa colonne ionique (9 m 90)⁴⁷, soit 4,26. Nous sommes donc, du point de vue de l'esthétique, dans le domaine du vraisemblable.

Une dernière observation enfin. J'ai noté, à propos du *stylidion* de Cyzique étudié ci-dessus, que les socles en lingots d'or des offrandes de ce type, selon toute vraisemblance, ne reposaient pas directement sur le sol du temple, mais devaient en être isolés par une ou plusieurs dalles de pierre. Nous en aurions une preuve intéressante si les comptes delphiques des trésoriers amphictioniques, au IV^e siècle, nous étaient parvenus en meilleur

46. Th. HOMOLLE, *FD* IV, 1, *Art archaïque du Péloponnèse et des îles*, p. 41.

47. P. AMANDRY, *FD* II, *La colonne des Naxiens et le portique des Athéniens*, p. 13.

état. Nous savons par Hérodote (I, 50) que Crésus avait offert au sanctuaire, entre autres dons, une vasque lustrale (περιραντήριον) en or. Lors de la troisième guerre sacrée (356-346 av. J.-C.), les Phocidiens l'avaient envoyée à la fonte, avec beaucoup d'autres offrandes en métal. Après la défaite des « sacrilèges », les Amphictions chargèrent l'orfèvre athénien Aglaothymos de faire une copie de la vasque détruite et aussi de sa base (βατήρ), laquelle était donc, comme la vasque, en métal précieux (*FD* III, 5, 62, l. 9-12). Peut-être devons-nous imaginer sous le périrhantérion refait une base « lydienne », constituée — ou ayant l'apparence — de lingots appareillés. Dans un autre compte en piteux état (74, l. 40-41) l'entrepreneur Pancratès intervient à propos d'un travail [τοῦ περιρα]ντηρίου κατασκευασθέντος. Or Pancratès n'est pas un orfèvre mais un fournisseur de blocs de pierre; É. Bourguet complétait hardiment la lacune en restituant [τοῦ λιθίνου βατῆρος τοῦ περιρα]ντηρίου κατασκευασθέντος. Ce complément ne me paraît pas absolument arbitraire. La nouvelle vasque devait reproduire aussi fidèlement que possible l'aspect original de l'ancienne. Il était normal que le socle de métal précieux ait été lui-même dressé sur une base de pierre. Tel devait se présenter aussi le pilier d'or du lion (fig. 10).

Le lion était l'emblème héraldique des Mermnades⁴⁸; sa tête orne les statères d'électrum de Crésus. Exposé à Delphes sur son socle fastueux, il prenait place dans la série des statues portées sur un support élevé, colonne ou pilier, si nombreuses dans le sanctuaire, du début du VI^e siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque impériale.

Georges ROUX.

48. G. RADET, *La Lydie*, p. 161 et 162.